

(1)

(N° 171.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MARS 1853.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1854 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. OSY.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1854 a été présenté au mois de février ; il a été examiné par les sections et approuvé à l'unanimité, sans observation. Nous venons vous proposer son adoption.

Le Budget des Dotations comprend, outre la liste civile, fixée en vertu de la Constitution, la dotation des Chambres législatives et les crédits affectés au service de la Cour des Comptes.

Pour les dépenses du Sénat, on reproduit, comme en 1853, le crédit de 40,000 francs.

Par suite du vote de la Chambre des Représentants, on évalue les besoins, pour 1854, à la somme de 450,350 francs, ce qui établit sur 1853 une économie de 10,650 francs.

Le crédit demandé pour la Cour des Comptes s'élève, comme en 1853, à la somme de 149,100 francs.

En résumé, le Budget des Dotations est fixé à fr. 3,390,377 75 c^s, et présente ainsi, sur 1853, une diminution de 10,650 francs.

Le Rapporteur,

Bⁿ OSY.

Le Président,

N.-J.-A. BELFOSSE.

(1) Budget, n° 152.

(2) La section centrale, présidée par M. Delfosse, était composée de MM. OSY, TREMOURON, MATHIEU, DE RUDDERE DE TE LOBEREN, JACQUES et DE PERCEVAL.